

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26061774

Déposé / Reçu le

05 MAI 2026

**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0431 401 461**

Nom

(en entier) : **Association pour la Promotion des Arts et du Patrimoine**
(en abrégé) : **Prométhéa**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission - nomination des administrateurs

Extrait procès-verbal de la Assemblée générale dd. 5/06/2025.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et adopte, après délibération, les décisions suivantes à l'unanimité :

1. Nominations en tant qu'administrateur de l'Association

L'assemblée décide de nommer Corinne Bodart en tant qu'administratrice de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de nommer Marie Delacroix en tant qu'administratrice de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de nommer Bernard Decléty, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de nommer Denis Godemiaux, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de nommer Michaël Marque, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

2. Renouvellement de mandat en tant qu'administrateur de l'Association

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Anne Vallery, en tant qu'administratrice de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de David Montfort, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Eric Hemeleers, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Francis Carnoy, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Joan Condijs, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Sylvestre Vandenabeele, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Frédéric Delcor, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Pascal Ingelaere, en tant qu'administrateur de l'Association, prenant effet le 5 juin 2025, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

3. Prise de connaissance des démissions en tant qu'administrateur de l'Association et décharges

L'assemblée prend acte de la démission de Bernard de Grand Ry en tant qu'administrateur de l'Association, avec effet au 5 juin 2025, et lui accorde la décharge pour l'exercice de son mandat d'administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 12/05/2026 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

L'assemblée prend acte de la démission de Christophe Kévelaer en tant qu'administrateur de l'Association, avec effet au 5 juin 2025, et lui accorde la décharge pour l'exercice de son mandat d'administrateur.

L'assemblée prend acte de la démission de Gérard Sevrin en tant qu'administrateur de l'Association, avec effet au 5 juin 2025, et lui accorde la décharge pour l'exercice de son mandat d'administrateur.

4. Procuration spéciale

L'assemblée confère tous les pouvoirs à Susana Gonzalez Melon, Josephine Lefebvre et Caroline d'Hoop, ainsi qu'à tout avocat ou collaborateur du cabinet Allen Overy Shearman Sterling (Belgium) LLP, qui, à cet effet, élisent domicile à l'avenue de Tervueren 268A, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, chacun agissant séparément, avec droit de substitution, afin de rédiger le texte de la coordination des statuts de la Fédération, le signer et le déposer au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, conformément aux dispositions légales en la matière, et accomplir les formalités de publication afférentes aux décisions susmentionnées.

Extrait procès-verbal du Conseil d'Administration dd. 9/02/2026.

Le Conseil d'Administration aborde l'ordre du jour et adopte, après délibération, les décisions suivantes à l'unanimité :

1. Nomination en tant que directrice générale et en tant que déléguée à la gestion journalière de l'Association

Le Conseil d'Administration décide (i) de nommer Mme Valérie Beaumont en tant que directrice générale de l'Association et (ii) de conférer la gestion journalière de l'Association à Mme Valérie Beaumont, conformément à l'article 13 des Statuts, prenant effet le 16 mars 2026, à cet effet élisant domicile à Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles.

2. Prise de connaissance de démission en tant que délégué à la gestion journalière de l'Association

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Madame Nadia Abbes en tant que déléguée à la gestion journalière, avec effet au 31 décembre 2025.

3. Procuration spéciale

Le Conseil d'Administration décide d'octroyer une procuration spéciale à Susana Gonzalez Melon, Josephine Lefebvre et Caroline d'Hoop, ainsi qu'à tout avocat ou collaborateur du cabinet Allen Overy Shearman Sterling (Belgium) LLP, qui, à cet effet, élisent domicile à l'avenue de Tervueren 268A, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, chacun agissant individuellement, avec pouvoir de substitution, afin de réaliser toutes les formalités relatives ou consécutives aux démissions et nominations d'administrateur délégué à la gestion journalière et, de manière générale, aux décisions susmentionnées, y compris, mais sans s'y limiter, les formalités de dépôt et de publication auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, de la Banque-Carrefour des Entreprises, du guichet d'entreprise de l'Association et de l'administration TVA, et accomplir tous les actes (en ce compris la signature des documents nécessaires) et donner toutes les instructions nécessaires ou utiles aux dépôts et publications précités.

Susana Gonzalez Melon- Mandataire